

Déclaration Liminaire CSAL du 11 février 2025



Monsieur le Président,

Difficile de commencer ce CSAL sans parler de la situation politique que traverse le pays.

Les projets de loi de finances 2025 et de financement de la sécurité sociale du gouvernement Bayrou ont été adoptés via l'utilisation de l'article 49 alinéa 3.

Dans la continuité des gouvernements précédents, les efforts se font sur le dos des salarié·e·s, et ce sont elles et eux qui vont de nouveau payer l'addition.

Pour la première fois depuis 25 ans un gouvernement réduit les dépenses de l'État de 2 % en prévoyant une baisse de 32 milliards des dépenses publiques, attaquant notamment les budgets alloués :

- Au travail et à l'emploi avec une baisse massive de 3,104 milliards d'euros. C'est la coupe la plus importante ;
- À l'écologie avec une baisse de 2,579 milliards d'euros ;
- À l'aide publique au développement avec une baisse de 1,674 milliard d'euros ;
- À la recherche et à l'enseignement supérieur avec une baisse de 1,566 milliard d'euros.

Ainsi, tandis que des coupes sont opérées sur des secteurs sociaux et publics, des mesures de maintien ou d'assouplissement sont appliquées lorsqu'il s'agit du patronat, illustrant un traitement inégal des différents acteurs économiques et sociaux.

Dans la fonction publique, le gouvernement répond à la crise par la baisse du taux d'indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90 % au lieu de 100 %, par le gel du point d'indice, la suspension de la GIPA et par de vastes coupes dans les dotations aux collectivités.

Par contre, le maintien de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE) a vu son application réduite d'un an sous la pression du patronat.

La CGT déplore d'ailleurs l'indécence de Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, qui ose se plaindre de cette légère augmentation, qui plus est limité dans le temps, alors que ses impôts n'ont fait que diminuer sous le quinquennat d'Emmanuel Macron. Il faut arrêter avec ce chantage à l'emploi des entreprises menaçant de délocaliser leur production alors qu'elles ont été gavées de cadeaux fiscaux et d'aides publiques.

Vous l'aurez compris, la CGT Finances Publiques estime que ce budget va aggraver la situation de nos services publics.

Nos conditions de travail vont encore se dégrader, notamment à la DGFIP : suppressions d'emplois, liquidation de services et de sites, méthodes de travail industrialisées, règles de gestion de plus en plus arbitraires, rémunérations qui ne suivent pas, un top « management » de plus en plus éloignée des réalités du terrain. Le mal être au travail, déjà bien présent, ne fait que s'aggraver !

La DGFIP est en train d'être transformée en une administration déshumanisée, maltraitante pour ses agents comme pour le public ! Et ce n'est pas en introduisant plus d'emplois précaires que la situation pourra être améliorée.

La baisse des dépenses structurelles du ministère illustre aussi cette dérive et on s'étonne après du manque d'attractivité... Jamais autant de collègues n'ont aspiré à quitter notre administration, usés, résignés, découragés, car on leur en demande toujours plus sans moyen, ni reconnaissance ni même empathie, utilisant des méthodes managériales ou opprimantes, dégradantes voire humiliantes.

Les évolutions managériales s'appliquant aux A + et aux A viennent illustrer de plus cet état de fait. Arrêter les mouvements de mutation locale des cadres A pour laisser la place à des affectations au choix et au fil de l'eau risque d'avoir un impact lourd sur nos carrières mais aussi nos missions avec une instabilité supplémentaire pour les équipes. On s'étonne d'ailleurs que le passage à l'affectation au choix des A depuis le 1er janvier 2025 n'ait pas fait l'objet d'une étude d'impact en matière de RPS. Et quelle prospective sur les conséquences probables sur ce choix de management, dont la charge supplémentaire pour les chefs de service et les services RH et le risque évident de filiarisation des A ?

Ces « innovations managériales » vont sans doute caporaliser les A et A+ mais elles vont accroître l'insatisfaction des cadres. Bizarrement, on singe le privé pour le management, mais pas pour les rémunérations !

En parlant de rémunération, Monsieur le Président, sachant que la campagne d'évaluation professionnelle a déjà démarré, pouvez-vous nous dire où en sont les discussions sur le RIFSEEP, ce Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ?

Rappelons que la mise en œuvre de celui-ci, déjà opérant dans les collectivités territoriales, a des incidences sur la rémunération des agents en instaurant une part des primes « au mérite ». La CGT Finances Publiques rappelle son opposition ferme à ce régime indemnitaire, car elle remet en cause le principe d'égalité de la rémunération, à grade et fonctions identiques. Il s'agit d'un outil d'individualisation des rémunérations, ce qui n'a pas sa place dans les services publics.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques revendique son abrogation et en refuse toute extension (dans les administrations où ce régime est mis en œuvre) pour les raisons suivantes :

- Iniquité induite par l'hétérogénéité des taux versés selon les secteurs professionnels,
- Opacité sur les critères d'attribution individuels.

Nous appelons ainsi les collègues à être extrêmement vigilants quant à la rédaction de leur compte-rendu d'entretien professionnel et à solliciter les organisations syndicales sans attendre en cas de baisse de la notation par rapport à l'année précédente.

Au travers de ces exemples, il est malheureux de voir que l'humain comme le service public ne font plus partie du vocabulaire de l'État.

Notre fonction publique souffre pourtant aujourd'hui d'un profond déficit d'attractivité avec de plus en plus de postes non pourvus et des agents qui, malgré leur attachement à leurs missions, quittent la fonction publique pour aller exercer dans le privé. Il y a urgence à inverser la tendance en commençant par revaloriser les salaires des fonctionnaires qui ont baissé de plus de 18 % depuis 2010 et par rétablir la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (coût : moins de 190 millions d'euros). La CGT exige une vraie politique de revalorisation de la fonction publique.

Localement, nous aimerions revenir sur le problème de restauration que les agents de la direction ont rencontré en début d'année. Suite à l'intervention de la CGT Finances Publiques 33, une solution semble avoir été trouvée. Nous déplorons cependant que certains agents de la direction n'aient pas eu accès à la restauration collective et n'aient eu droit à aucune indemnité. La réponse apportée à notre questionnaire ne nous satisfait aucunement et l'espace de convivialité mis à disposition des agents ne remplissait pas tous les critères : nombres de tables, de réfrigérateurs, de points d'eau ou de micro-ondes insuffisants.

Sur Blaye, depuis septembre 2024, les agents du SIP sont installés dans de nouveaux locaux. Aujourd'hui, 11 février 2025, les agents ne disposent toujours pas d'armoires, et de tables de décharges. Qu'en est-il M. le Président ?

Se pose également la question de l'installation d'une permanence du service viticulture des Douanes au sein des locaux du SIP. Qu'en est-il là encore, M. le Président ?

Sur le sujet des congés en période de campagne IR, il semblerait que certains chefs de service n'appliquent pas vos directives. Des remontées nous parviennent indiquant par exemple qu'il n'y aurait aucune possibilité de prendre ses congés entre le 5 mai et le 6 juin !

Attention : par ce genre de dérives, bientôt les agents n'auront plus qu'à prendre les congés que l'on voudra bien leur octroyer ! Nous ne pouvons tolérer ce genre de fonctionnement, fruit des nombreuses suppressions d'emplois qui ont mis à mal les effectifs des services.

Dernière question brûlante Monsieur le Président liée à la publication d'un récent rapport de la Cour des Comptes : comment expliquez-vous aux collectivités locales la perte de recettes faisant suite aux dysfonctionnements de l'application GMBI ? Les collègues font déjà les frais au quotidien de cette application inaboutie, ne leur en rajoutons pas avec l'ire des collectivités !

Bref, comme vous le constatez, cette année 2025 présente nombre de sujets sur lesquels la CGT Finances Publiques 33 se montrera vigilante.

Nous tenons d'ailleurs à vous exprimer que nous sommes présents aujourd'hui avant tout pour vous faire remonter les problématiques rencontrées par les collègues et non pas pour suivre un ordre du jour soumis à aucun vote, uniquement pour information et sans l'intégralité des documents !

Nous espérons enfin, Monsieur le Président, que votre présence aujourd'hui marque le signe d'une résolution de nouvelle année, celle de participer aux instances de dialogue social auquel vous nous aviez exprimé à votre arrivée votre fort attachement.